



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

CNRS

Question écrite n° 117858

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche sur la mise en place du centre d'édition numérique scientifique (CENS). En effet, l'objectif de cette structure, créée il y a deux ans à l'initiative du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), était d'assurer la mise en ligne de plus de 150 revues. Or il semblerait que seulement une dizaine de revues soient aujourd'hui disponibles sur ce site. En conséquence, il le prie de bien vouloir lui faire connaître sa position et ses intentions sur ce sujet.

Texte de la réponse

Le projet ADONIS (accès unique aux données et aux documents numériques en sciences sociales et humaines) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) vise à la constitution d'un espace de navigation unique réunissant les grands documents des sciences humaines et sociales (SHS), et permettant une véritable intertextualité. Le Centre d'édition numérique scientifique (CENS) créé en 2005 est une composante du projet ADONIS en charge de l'édition numérique de revues des SHS. En juin 2006, la nouvelle direction du CNRS, saisie par la directrice scientifique du département des sciences humaines et sociales sur la conduite du TGE ADONIS et du CENS, a décidé de procéder à un audit avec des personnalités extérieures. Au vu des conclusions et propositions de cet audit, la direction générale du CNRS a confié à M. Marin Dacos, responsable d'un projet similaire à celui du CENS, « revue.org », la définition d'un projet nouveau. Celui-ci continue à porter sur la question spécifique de l'édition électronique des revues, mais associe les anciennes missions du CENS et de « revue.org » dans un nouveau dispositif. Suite à l'acceptation de ce projet, une nouvelle unité mixte de service, intitulée « Centre pour l'édition électronique ouverte » (CLEO) est en voie de création. Cette unité qui associe, au CNRS, l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), l'université d'Aix-Marseille I et l'université d'Avignon, sera localisée à Marseille. Sa direction est confiée à M. Marin Dacos. Les personnels affectés au CENS ont tous trouvé une affectation correspondant à leur choix géographique et à leur compétence. Pendant la phase transitoire, grâce à des financements complémentaires du CNRS, CLEO va honorer à court terme les engagements pris par le CENS au nom du CNRS à l'égard du passage en ligne de douze revues. L'offre actuelle de cette nouvelle structure est au total de soixante-deux revues avec un taux envisageable de croissance de 50 % par an. CLEO s'inscrit donc comme l'un des opérateurs privilégiés du très grand équipement ADONIS qui développe un projet rénové dont le directeur et le directeur adjoint, respectivement M. Maignien et M. Habert, sont en cours de nomination. ADONIS sera développé en partenariat avec les acteurs publics et privés concernés.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117858

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 février 2007, page 1194

Réponse publiée le : 17 avril 2007, page 3800